



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 3001-2024-31

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage (3001).

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Colomban, tenue le 12 novembre 2024, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - ✓ *Règlement numéro 3001-2024-31 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier les limites des zones H1-067 et C1-068.*
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 décembre 2024, à 17h00 au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, J5K 1A1 et elle sera également diffusée sur la page Facebook de la Ville. L'objet de cette assemblée est d'expliquer le règlement 3001-2024-31. Essentiellement, ce règlement modifie la cartographie du plan de zonage afin d'agrandir la zone H1-067 à même une partie de la zone C1-068. Au cours de cette assemblée présidée par le maire, ce dernier et le chargé de projet à la réglementation et au plan d'urbanisme, ou toute personne désignée par lui, expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur le site Internet de la ville au www.st-colomban.qc.ca.
4. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement vise les zones identifiées au plan joint avec le présent avis.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

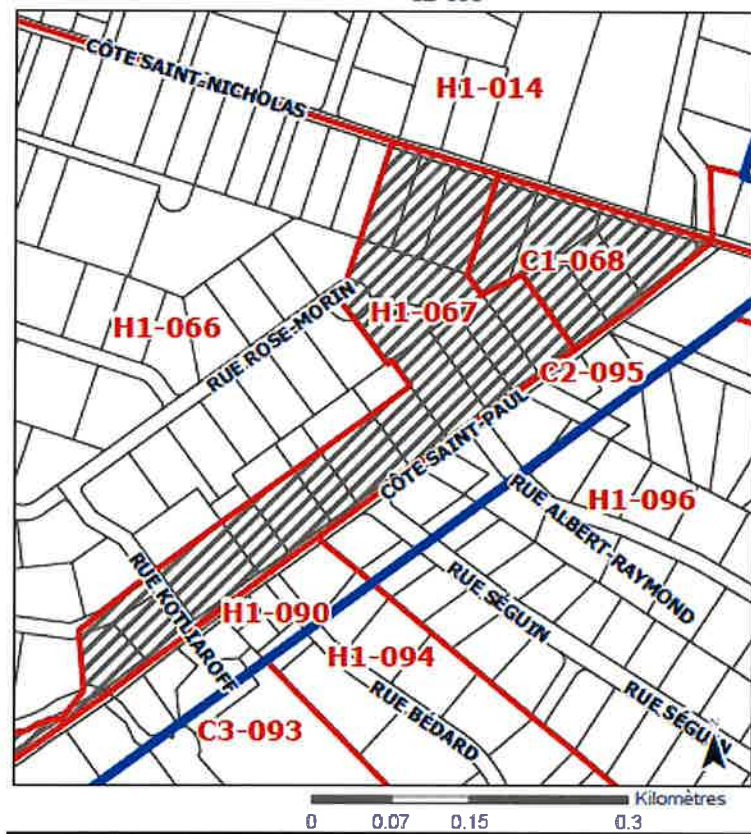
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 26 novembre 2024 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca.

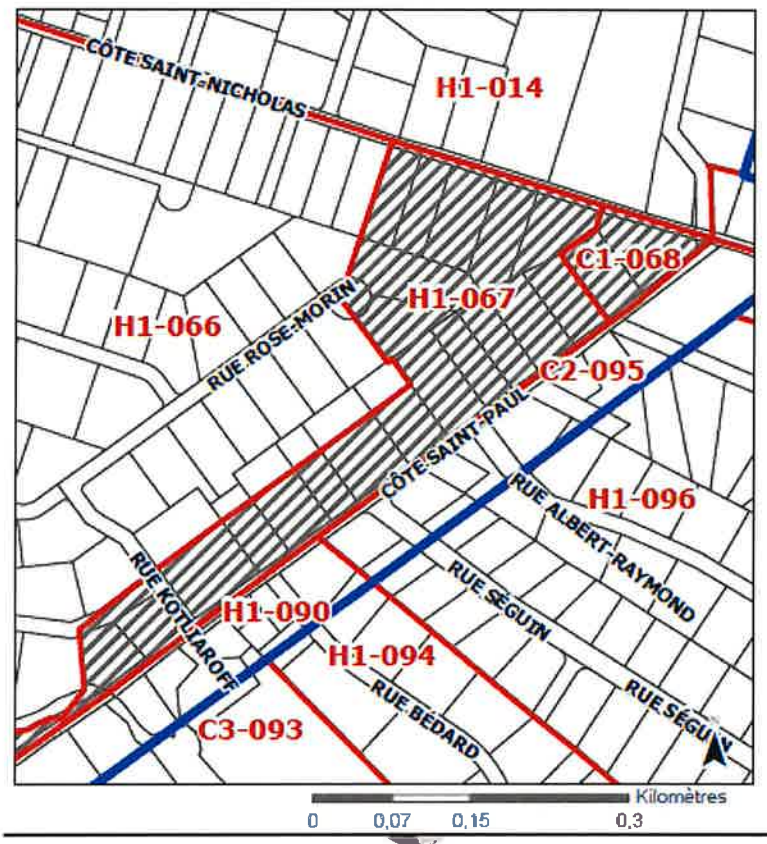
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26^e jour de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

ZONES ACTUELLES :



ZONES MODIFIÉES :



Légende

-  Limite des zones contiguës
-  Zones visées
-  Limites des zones
-  Cadastre

Zones visées

C1-068
H1-067

Zones contiguës

H1-014
H1-017
H1-066
H1-090
H1-139
C2-065
C2-095